



CA CYCLO Saint-Avé 16 MARS 2026
SOCOMORE ZI du Prat VANNES à 18 H

LA ROUTE
BRETONNE

Présents : André GUERIN, Alan LE TOULEC, Jean-Pierre DESBOIS, Jean-Yves PIRONNEC, Thibault LAVENANT, Patrick HERVIO, David HUBLE, Marc LECUYER, Sébastien QUENTIN, Arthur SOTTO, Pierre NORMAND, Didier THIELLEMENT.

Excusés : Patrick THAUMOUX, Hervé BESNARD , Hubert COQUENTIF.

Ordre du jour :

Cotisations 2026, retour LRB 2026, horaires d'été, repas convivial, point sur les assurances, renouvellement des tenues 2027, site internet, parcours, questions diverses.

1 Cotisations 2026 :

Adhérents à jour de leur cotisation **142**

En attente de renouvellement :

Alexandre POULICHET, Alfredo FERNANDEZ (G4/G5 relancé par message le 17/03), Baptiste FRAQUET, Davy BAINVEL, Emmanuel BRUNET, Enzo CHANSON, Eric TANGUY, Joel JEGOUSSE, Maurice GUILLOT, Michel **LE GAL**, Patrick **BOUCHY**, Philippe **ROBIC**, Sébastien **GUILLOT**, Silvio **DELGADO**, Vincent **MAURICE**.

Accord du CA pour simplifier les règles de cotisation, une adhésion unique à 30 € pour tous les membres

2 La Route Bretonne 46^{ème} édition 2026 :

La présidente du jury Mme Dominique TREMAUDANT a remis un rapport positif, satisfecit général pour l'accueil, l'organisation...

Bilan démarcheurs au 16 MARS 2026		43 673 €
Mécénat en nature		4 698 €
Mécénat en numéraire		12 050 €
Sponsoring en numéraire		26 925 €
Sponsors et mécènes	95	
Nouveaux partenaires	20	7 200 €
Partenaires perdus/2025	15	4 939 €
Réponse en attente	1	
Partenaires sur SAINT-AVE	38	11 905 €
Partenaires sur VANNES	23	9 800 €

Nos partenaires sont majoritairement localisés sur Saint-Avé (40 %) et sur Vannes (25 %).

L'adhésion à la « Marque Bretagne » n'a pas produit les effets escomptés sur la collecte (2 nouveaux partenaires).

Distinction entre Sponsoring et Mécénat :

Il convient d'être vigilant afin d'éviter au club et aux mécènes une éventuelle remise en cause du mode opératoire en matière de communication en cas de contrôle de l'administration fiscale.

A l'occasion de la transmission des CERFA une notice détaillée sur les règles applicables en matière de mécénat est transmise par Jean-Pierre le trésorier à chaque partenaire. L'information vaut essentiellement pour les dons en nature, le devis doit être établi sur la base du **prix de revient HT**.

Décision du CA :

- **Pour la prochaine édition il conviendra de distinguer les offres sponsoring et mécénat (2 packs distincts pour clarifier les règles en matière de communication)**
- **Logos des mécènes sur grand écran : accord si le logo est précédé de la mention « Mécène » et pas de publicité de l'offre commerciale.**
- **Sur le site laroutebretonne.bzh : comme pour les sponsors, accord pour lier le site internet du mécène derrière son logo.**

La commission Route Bretonne se réunira le 30 mars pour faire le bilan de la 46ème édition et proposer des adaptations pour la 47ème édition.

Quelques pistes:

- Délocaliser l'accueil des bénévoles du Dôme à la salle Olympe de Gouges ;
- Revoir l'organisation de la préparation des sacs bénévoles ;
- Revoir la composition des sacs pique-nique, plusieurs remarques sur la qualité des sandwichs ;
- Assurer un contrôle des entrées à la salle Olympe de Gouges ;
- Manque de toilettes pour les spectateurs et fléchage à renforcer :
 - location de toilettes mobiles ou
 - sollicitation de la mairie pour l'utilisation des toilettes salle de l'Atelier derrière l'école de musique ;
- Voitures VIP à localiser parking Duguesclin et récupération des invités par les chauffeurs à la salle Olympe de Gouges ;
- Revoir la distribution des programmes et des drapeaux aux spectateurs...

La distribution des programmes a rapporté 513 € au Véloce.

Cette somme vient abonder les 1000 € prélevés sur la dotation SOCOMORE 2025, le chèque a été remis au Véloce à l'occasion de la remise des maillots à Grand-Champ le 21/02/26.

Route Bretonne féminine :

Volonté d'intégrer une course féminine : la demande avait été faite par le Véloce pour l'édition 2026 mais recalée par la FFC (concurrence avec une autre course féminine qui était prévue au calendrier à ALBI le même jour).

A revoir lors d'une prochaine commission sur la base d'une organisation qui pourrait être confiée aux PRL, contact à prendre avec leur président Samuel CHAPRON.

3 Horaires d'été : test de juin à août

Si 5 Groupes :

Option 1 : G5&6 8h, G4 8h07, G3 8h14, G2 8h21, G1 8h28

Si 4 Groupes en considérant que les groupes 4, 5 et 6 partent en même temps

Option 2 : G4&G5&6 8h, G3 8h07, G2 8h14, G1 8h21

Option 3 : G4&G5&6 8h, G3 8h10, G2 8h20, G1 8h30

Option 3 votée à l'unanimité

3 Repas convivial Septembre 2026 (Patrick et Michel)

« Mr Le Président, cher André

Comme je t'en ai informé hier à la galette des rois, une grosse partie des vétérans de notre club trouve le manque de se retrouver au boulodrome pour le traditionnel barbecue qui était organisé au mois de septembre. Ils m'ont demandé de faire remonter l'info auprès du conseil d'administration et aimerait que je m'en occupe avec mon ami Michel Langlo comme on l'avait organisé dans les années passées. (une participation financière était demandée à chaque adhérent et à son conjoint)

Je vous souhaite bonne réception de ce message et vous laisse revenir vers moi.

Sportivement.

Patrick Chevillard »

Accord du CA

4 Dossier assurance (Didier, Jean-Yves)

« Bonsoir André,

Pour être cohérent avec la démarche initiale qui était de solliciter en priorité nos partenaires, nous sommes rentrés en contact la semaine passée avec Mutuale et nous attendons de pouvoir acter un rdv avec Groupama et le Crédit Agricole (qui ont des choses à nous proposer sur la base de nos prérequis, mais à qui nous avons demandé d'attendre que LRB soit réalisée).

Nous en saurons donc davantage d'ici quelques semaines...

Pour autant, je pense pouvoir dire à ce stade que je doute que les partenaires démarchés soient en mesure de nous proposer un contrat collectif répondant à nos attentes à savoir :

- extension des garanties à la pratique du vélo et non pas seulement aux sorties dominicales ou celles "référéncées" au calendrier du club,
- couverture dès le 1er kilomètre et ce depuis le domicile jusqu'au lieu de rassemblement (et vice versa),
- amélioration de la couverture concernant les membres du bureau des cyclos avec une prestation « protection juridique » en lieu et place d'une « assistance juridique ».

Cette liste est non exhaustive et certainement perfectible.

Pour l'heure et à ce stade de nos démarches, dans l'attente des entretiens avec les prestataires cités plus-haut, seuls les contrats d'Assurance proposés par la FFC ou par la FFCT sont susceptibles d'offrir une réelle plus-value au contrat Macif qui nous couvre aujourd'hui.

Par ailleurs et pour conclure, je pense que la nécessaire évolution des garanties en matière d'assurance doit s'accompagner de la mise en place de mesures de prévention des risques (l'instauration d'un éclairage obligatoire durant les mois d'hiver, port de gilet fluo à certaines époques par exemple).

Bien sportivement.
Didier. »

Nous avons quelques mois pour étudier une éventuelle évolution du contrat MACIF dont l'échéance est au 1^{er} avril 2027.

Le choix a été fait de solliciter en priorité nos partenaires de La Route Bretonne.

Les contacts sont pris avec GROUPAMA, MUTUALE, CREDIT AGRICOLE et ALLIANTZ représentée par son dirigeant Valentin LE DIBERDER adhérent des Cyclo.

Valentin se propose de nous faire bénéficier de son expertise pour cet audit.

Le CA valide la démarche et les options suivantes :

- **Responsabilité civile,**
- **Protection juridique,**
- **Protection corporelles Option 1,**
- **Protection du matériel Option 2.**

5 Renouvellement des tenues 2027

- **Partenaires Maillot : 5 maximum**, contact à prendre par Jean-Yves et Didier
Les sponsors actuels sont à solliciter en priorité, pour mémoire leurs participations s'élevaient à :
 - **GUEDO : 3500 €**
 - **MAY.TOP : 2500 €**
 - **V.Net : 2500 €**
 - **Paddy : 2500 €** (Hervé BESNARD est d'accord pour repartir)

Si les sponsors repartent, il reste une place disponible.

La dirigeante d'Empruntis a fait part de son intérêt (à valider).

- **Sélection du fournisseur :**

- Speed LM aujourd'hui
- NORET
- GOBIK
- ASSOS
- BIORACER

Par souci de cohérence avec la démarche globale du club pour La Route Bretonne, il convient d'intégrer la notion de sourcing Breton. Des devis sont en cours à l'initiative de David.

- **Contenu du kit :**

- Cuissard
- Cuissard long
- Maillot court
- Veste hiver
- Coupe-vent "sans manche" (avec réfléchissant)
- Veste légère dans la consultation

Voir Jean pour récupérer la liste des pièces et le bordereau de prix de la commande précédente.

Pour info ci-dessous les design des maillots sortie annuelle:

- [Traversée des Alpes 2024](#)
- [Ardèche Tour 2025](#)
- [Pyrénées 2026](#)

Composition de la commission équipements :

- **David**
- **Marc**
- **Sébastien**
- **Alan**
- **Thibault**
- **Hubert (à solliciter)**

6 Point site internet (Alan, Arthur et Pierre)

- Publication d'article exclusivement sur le club ou le cyclisme.
- Droit actualisé

7 Point sur les parcours (Hubert et Sébastien)

- Fin de parcours par Rulliac, dangerosité de la descente à supprimer de tout parcours.
- Sortie du samedi précédant « La Route Bretonne » : sélectionner un circuit vers le Nord pour éviter la circulation, jamais en direction de la côte.
- Proposition de supprimer les retours par Coulac depuis Grand-Champ (traversée de l'axe Plescop/Grand-Champ trop dangereuse et route déformée).

8 Questions diverses :

- Afin de faciliter les changements d'affectations au sein du club, il est demandé aux membres en place de rédiger une fiche de procédures sur les tâches qu'ils effectuent. Les nouveaux membres pourront s'appuyer sur cette trame qui pourra être amenée à évoluer.
- Une ancienne convention permettait aux PRL de Grand-Champ de venir rouler avec les Cyclo. Prendre contact avec les PRL pour reconduire cette convention sans limite de durée.
- Site laroutebretonne.bzh : Julien POULAIN assure la mise à jour du site, une 1^{ère} série de photos a été mise en ligne en attendant celles du club photo de l'IUT et le clip vidéo en cours de réalisation.

Fin de la réunion à 21 H